

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jeunes Amigos Inc.	Numéro de permis 2019550	Date d'inspection Le 14 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie Jeunes Amigos Inc.		Numéro de téléphone (506) 377-5437	
Adresse 83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	28 juil. 2023	
Commentaires : L'inspectrice observe qu'un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est complété chaque mois. Cependant, les dates de vérifications ainsi que le nom du personnel qui a procédé aux vérifications ne sont pas indiqués sur la fiche. L'exploitante devra s'assurer qu'une vérification de l'équipement fixe soit effectuée avant le 28 juillet 2023 et que toute information requise soit indiquée.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	14 juil. 2023	14 juil. 2023
Commentaires : Une bouteille de Polysporin est laissée sur le bureau de l'administratrice. Tout médicament doit être barré sous clé. L'administratrice le barre sous clé immédiatement. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe les enfants jouer à l'extérieur et à l'intérieur ainsi que la collation. L'inspectrice observe les enfants faire une activité de peinture à eau, des jeux libres ainsi que jouer au jeu de société "Trouble" ensemble.</p> <p>Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant le registre de présence. L'inspectrice recommande que le registre soit placé à côté de la porte près du cahier d'évacuation afin de faciliter l'accès.</p> <p>Le véhicule utilisé à la garderie n'est pas présent lors du moment de l'inspection. Ceci sera vérifié lors d'une inspection de surveillance.</p> <p>Le ratio fut respecté lors de l'inspection.</p>

original signé par
Sarah MacDougall

Le 14 juillet 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Sophie Gauvin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 juillet 2023

Date